

Référentiel de certification

RNCPXXXXX Gemmologue Expert - Niveau 6

Article L6113-1 Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Expertiser des gemmes en vue d'établir le rapport d'analyse gemmologique			
A1.1 : Identification de la nature des pierres : gemmes précieuses et fines (rubis, Paraiba...)		ME1.1 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RECONSTITUEE FAISANT L'OBJET D'UNE PRODUCTION ECRITE d'une analyse d'un lot de gemmes et de diamants	
Réalisation d'un examen général à l'œil nu et à la loupe grossissement x10	C1.1 Effectuer un premier examen de la gemme en mettant en place un cadre facilitant l'analyse visuelle pour déterminer les caractéristiques externes et internes de la gemme.	C1.1 à C1.4 - Lors de la mise en situation professionnelle, le candidat est évalué sur sa capacité à mener une analyse technique d'un lot de gemmes et de diamants et sur l'exactitude et l'exhaustivité des éléments d'analyse retranscrits Il doit produire 1 rapport d'analyse par gemme étudiée qui portera sur : - le premier examen des gemmes grâce à une analyse visuelle de ses caractéristiques internes et externes, - la réalisation d'une évaluation détaillée mobilisant les outils adaptés, - la gradation de diamants	CE1.1 Les caractéristiques internes et externes de la gemme sont identifiées : - le cadre mis en place permet une analyse de qualité : arrière-plan blanc, source de lumière incandescente, etc.) - la pâte Rodico et la précelle sont utilisées pour manipuler la gemme - La loupe est correctement utilisée - les caractéristiques externes sont correctement définies (aspect des arêtes, égrisures, polissage, etc.) - les caractéristiques internes sont correctement définies (inclusions, cristal positif, bulles, gaz, etc.)
Réalisation d'un examen plus détaillé à l'aide d'outils de terrain : réfractomètre, polariscope et dichroscope	C1.2 Identifier la gemme en utilisant les outils de terrain adaptés et réglés afin de déterminer ses caractéristiques physiques et optiques et la positionner selon la nomenclature de la CIBJO.	- la réalisation d'une évaluation détaillée mobilisant les outils adaptés, - la gradation de diamants L'analyse technique est réalisée pour l'ensemble des pièces du lot, à l'exception d'une gemme à soumettre à une analyse en laboratoire. Le choix de cette gemme est laissé à la discrétion du candidat. En complément de l'analyse technique, le candidat réalise une description écrite de la méthodologie d'expertise déployée pour l'une des gemmes expertisées. La description est consignée dans le support prévu à cet effet et mis à disposition dans le cadre de l'évaluation. Le choix de la gemme est laissé à la discrétion du candidat.	CE1.2 La gemme est authentifiée (naturelle, synthèse de Verneuil, imitation) : - Les outils (réfractomètre, polariscope, dichroscope) sont correctement utilisés et réglés - Les propriétés optiques sont correctement définies (indice de réfraction et polarisation des rayons lumineux) - Les propriétés physiques sont correctement définies (densité, dureté, etc.)
A1.2: Réalisation de gradations ou de l'expertise scientifique des pierres organiques et des pierres massives, en fonction de la nomenclature		C1.5 à C1.6 - Le candidat réalise pour la gemme choisie préalablement 1 rapport d'analyse présentant une prescription argumentée d'analyse en laboratoire : Le candidat est évalué sur sa capacité à formuler une demande justifiée et argumentée d'analyse en laboratoire pour la gemme pour laquelle il a décidé de ne pas restituer d'analyse technique.	
Réalisation d'une évaluation détaillée	C1.3 Réaliser une évaluation détaillée de la gemme, à l'aide des outils de terrain adaptés et réglés, et du faisceau d'indices recueilli, afin de disposer d'une expertise technique approfondie	Lieu de l'évaluation : en présentiel	CE1.2 L'expertise est correcte et précise : - Les outils (spectroscope, UV, filtre Chelsea, balance hydrostatique, binoculaire) sont correctement utilisés. - Les critères externes et les inclusions de la pierre sont correctement identifiés : aspect, positionnement, nature et origine. - Les propriétés chimiques de la gemme sont identifiées (éléments chimiques chromogènes) - Les calculs et les estimations sont corrects : Biréfringence, Poids, densité, dispersion, saturation. - L'utilisation d'ultraviolets avec les longueurs d'onde 265 et 365 permet de déterminer

Estimation des critères 4C des diamants incolores	C1.4 Grader les diamants incolores en s'appuyant sur les critères 4C et la fluorescence pour s'assurer de l'authenticité de la qualité du diamant.
A1.3 Rédaction d'un rapport d'analyse gemmologique en anglais et en français	
Interprétation des données gemmologiques recueillies lors de l'examen des gemmes	C1.5 Formaliser une demande d'analyse à un laboratoire, en indiquant le type d'analyse souhaité et les instruments préconisés afin de compléter l'expertise technique d'une gemme
Transmission des gemmes à un laboratoire pour des analyses plus approfondies	C1.6 Rédiger un rapport d'analyse gemmologique en anglais et en français, en s'appuyant sur les analyses réalisées et en employant le vocabulaire technique adapté afin d'avoir un compte rendu détaillé des caractéristiques de la gemme en vue de sa vente.

CE1.4 L'authenticité de la qualité du diamant est assurée : - Les critères 4C sont analysés : Carat (le poids), Color (couleur), Clarity (pureté) et Cut (taille) - Le poids de la pierre est exprimé en carat - Les proportions de la taille du diamant sont déterminées selon les mesures de la couronne et du pavillon, par un leveridge - La classification de la couleur s'appuie sur des échantillons étalons - La fluorescence du diamant est analysée à l'aide d'ultraviolets - La classification du GIA est utilisée pour déterminer le degré de pureté de la pierre - La nature, couleur et proportion des inclusions sont détaillées. - Les particularités de surface sont identifiées (couronne, rhondiste, pavillon) - Une représentation schématique des caractéristiques internes et externes du diamant est réalisée.
CE1.5 Le niveau de précision donné au laboratoire est de qualité et permet une analyse conforme aux préconisations : - Les gemmes nécessitant une analyse en laboratoire sont identifiées - Les gemmes aux caractéristiques inhabituelles sont identifiées (inclusions non identifiées, propriétés optiques non connues, couleur non répertoriée, etc.) - Le type d'analyse préconisé est adapté aux résultats recherchés (rayons C, spectrométrie de masse, diamond view4, etc.) - L'analyse préconisée permet, le cas échéant, d'identifier une imitation de gemme - L'analyse préconisée permet, le cas échéant, d'identifier les éventuels traitements de synthèse (gemme naturelle traitée pour améliorer l'aspect et/ou la couleur)
CE1.6 Le rapport d'expertise reprend l'ensemble des éléments de l'expertise gemmologique : - les propriétés physiques, optiques et chimiques sont indiquées - la nomenclature de la pierre est définie - la symétrie et la proportion des gemmes sont précisées - la couleur et la saturation sont indiquées - les éventuels traitements et synthèses sont indiqués - le cas échéant, l'origine de la pierre est précisée - Le vocabulaire professionnel (anglais et français) spécifique à la gemmologie est employé.

Bloc 2 : Réaliser un appui-conseil sur des pièces de bijouterie joaillerie existantes ou à l'état de projet

A2.1 Expertise d'une pièce de bijouterie joaillerie (bagues, broches, diadèmes, etc.)

Analyse de la qualité générale d'une pièce de bijouterie joaillerie	C2.1 Analyser une pièce de bijouterie joaillerie à l'aide des instruments adaptés, afin de déterminer sa composition et ses caractéristiques	ME2.1 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RECONSTITUEE FAISANT L'OBJET D'UNE PRODUCTION ECRITE d'une analyse technique d'une pièce de bijouterie-joaillerie Sur la base d'une pièce de bijouterie-joaillerie dont le choix est laissé à la discrétion du jury, le candidat réalise une analyse technique aboutissant à une estimation du prix de la pièce. La mise en situation professionnelle est complétée par la production d'un rapport d'expertise.	CE2.1 Les caractéristiques de la pièce de bijouterie joaillerie sont déterminées : - Le poids est correctement déterminé - Le métal précieux et les poinçons sont expertisés - L'acide et la pierre de touche sont utilisés pour déterminer l'alliage de la pièce - La nature du serti est correctement déterminée (clos, grain, griffe, etc.)
Évaluation de la lapidairerie	C2.2 Déterminer la lapidairerie des gemmes serties sur la pièce joaillière en analysant la taille, le poli, la symétrie et l'orientation des facettes afin de caractériser la qualité des gemmes serties	C2.1 à C2.3 - Le candidat est évalué sur : - l'identification des caractéristiques et de la composition de la pièce, - l'identification de la lapidairerie des gemmes serties, - l'identification de l'origine et de l'époque la pièce. C2.4 - Le candidat est évalué sur : - l'exactitude des éléments consignés dans le rapport, - la pertinence des recommandations apportées, - l'estimation du prix de la pièce.	CE2.2 Les paramètres de lapidairerie sont analysés : - Le poli et l'orientation des facettes sont correctement identifiés - La symétrie des gemmes est déterminée - La taille de la gemme est identifiée (princesse, émeraude, baguette, trapèze, etc.)
Définition de l'origine et de l'époque d'une pièce de bijouterie joaillerie	C2.3 Identifier les éléments de style et le courant artistique d'une pièce de bijouterie joaillerie en analysant les techniques utilisées pour son façonnage afin d'en déterminer l'origine et l'époque	Lieu de l'évaluation : En présentiel	CE2.3 L'origine et l'époque de la pièce de bijouterie joaillerie sont correctement déterminées : - Le style du travail du métal est déterminé - La période du poinçon est estimée - la technique de sertissage utilisée est correctement caractérisée - L'époque de la taille des pierres est bien déterminée (taille ancienne, taille récente, etc.)
Rédaction d'un rapport d'expertise d'une pièce de bijouterie joaillerie	C2.4 Rédiger un rapport d'expertise d'une pièce joaillière en s'appuyant sur les analyses réalisées en vue d'apporter une estimation et des recommandations à un designer ou fabricant.		CE2.4L'estimation et les recommandations répondent au besoin du commanditaire : - Les recommandations reposent sur la nature et la qualité des métaux, le type du sertissage, le travail du métal, la nature de la gemme, l'origine et l'époque de la gemme, bijoux et pièces d'orfèvrerie - une fourchette d'estimation du prix de la pièce est établie - un vocabulaire professionnel en lien avec la bijouterie, le sertissage et la lapidairerie est employé

A2.2 Appui-conseil auprès de fabricants ou designers de pièces de bijouterie joaillerie

Proposition d'un devis de gemme à partir d'un projet de bijouterie joaillerie	C2.5 Étudier un projet de bijouterie joaillerie à partir d'un gouaché ou d'une modélisation 3D afin d'établir un devis de gemme	ME2.3 ETUDE DE CAS sur l'analyse de faisabilité technique d'un projet de bijouterie-joaillerie C2.5 et C2.6 - A partir d'un projet de bijou en 2D ou 3D et d'un budget indicatif associé, le candidat devra : - rédiger des conseils et recommandations esthétiques et techniques concernant le choix de la gemme - établir une estimation tarifaire et une analyse de faisabilité du projet de bijou	CE2.5 Le devis de gemme proposé est adapté au projet de bijouterie joaillerie : - la gemme est choisie en fonction du type de serti - le cas échéant, des recommandations concernant la faisabilité du projet sont formulées - la gemme préconisée tient compte du rendu artistique souhaité (brillance, rugosité, aspect mat, translucidité, etc.) - la modélisation du bijou est correctement interprétée
Préconisation de gemmes adaptées aux tendances du marché	C2.6 Conseiller un fabricant ou designer pour l'orienter vers le choix d'une gemme composant la pièce de bijouterie joaillerie en s'appuyant sur les tendances du marché (préférences client en matière de design, matériaux, styles et couleur, etc.) et le prix de la gemme. en intégrant la communication inclusive, l'utilisation des technologies assistives, et les meilleures pratiques accessibles au personnes en situation d'handicap, le cas échéant	Lieu de l'évaluation : En distanciel ou présentiel	CE2.6 La gemme choisie pour la pièce de bijouterie joaillerie tient compte des tendances du marché : - Les tendances émergentes en matière de design, matériaux, de styles et de couleurs sont repérées - La disponibilité des gemmes est vérifiée - Les recommandations en matière de design ou de choix de la gemme sont justifiées - Le cas échéant, les conseils sont ajustés selon l'évolution des tendances -Le prix de la gemme est pris en compte dans l'orientation du choix d'une gemme

Bloc 3 : Réaliser une transaction de gemme intégrant une analyse des risques, la dynamique du marché et le cadre réglementaire

A3.1 Négociation du prix de la gemme en tenant compte des cours du marché (dynamique, tendances, fluctuations)		ME3.1 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RECONSTITUEE d'une négociation du prix de d'achat ou de vente d'une gemme	
Réalisation d'une veille sur les évolutions et tendances du marché de la gemme	C3.1 Réaliser une veille intégrant l'analyse des fluctuations des cours du marché du diamant et des tendances des gemmes de couleurs, pour déterminer la valeur des gemmes sur le marché international sous la forme d'une resti	C3.1 et C3.3: La mise en situation professionnelle reconstituée s'appuie sur un jeu de rôle. Le candidat prépare deux sujets de jeux de rôles qui lui sont soumis, puis tire au sort celui sur lequel il sera évalué. Les deux jeux de rôles proposés portent respectivement sur : - la négociation du prix de vente d'une gemme. Le candidat joue le cas échéant le rôle du fournisseur, le jury d'évaluation joue le rôle d'un acheteur potentiel, - la négociation de l'achat d'une gemme. Le candidat joue le cas échéant le rôle de l'acheteur, le jury d'évaluation joue le rôle du vendeur / fournisseur.	CE3.1 L'estimation de la valeur des gemmes s'appuie sur une veille multidimensionnelle : - La situation géopolitique des pays producteurs de gemmes est connue et prise en compte - Les organismes qui régissent le commerce des gemmes éthiques sont identifiés (Natural Diamond Council, Responsible Jewellery Council, etc.) - L'évolution du Rapaport Diamond Report est suivie - Les nouvelles gemmes et gisements identifiés sont connus
Garantie de la traçabilité des pierres tout au long du processus d'approvisionnement	C3.2 Identifier les différentes étapes de transit d'une pierre à l'aide des données de traçabilité afin de garantir son authenticité, sa provenance et sa valeur	Quel que soit le cas tiré au sort, le candidat est évalué sur sa capacité à établir un prix (de vente ou d'achat) d'une gemme, prix adossé à un argumentaire étayé, et à le valider avec l'interlocuteur impliqué dans la négociation. Lieu de l'évaluation : En présentiel	CE3.2 L'authenticité, la provenance et la valeur des gemmes sont vérifiées et tracées : - Les différentes étapes de transit des pierres sont identifiées - Les caractéristiques gemmologiques des gisements de pierres historiques et actuels sont connues - Les gemmes issues des zones de conflit ou de pays frappés de sanctions internationales, européennes et/ou françaises sont repérées - Le Kimberley process est respecté - Un schéma de la chaîne d'approvisionnement des gemmes est proposé - Les normes de traçabilité internationales édictées par les organismes compétents (RJC, etc.) et de documentation sont connues et appliquées
Argumentation du prix de la gemme en fonction de ses caractéristiques pour réaliser la vente ou l'achat	C3.3 Négocier le prix de vente ou d'achat de la gemme en tenant compte des besoins et attentes de son interlocuteur pour fixer un prix permettant de finaliser la transaction		CE3.3 Un prix de vente ou d'achat négocié et argumenté est établi : - Le besoin client de l'acheteur est, le cas échéant, bien identifié. - le profil et les attentes du vendeur (coutumes, traditions, profil sociologique, valeurs, etc.) sont identifiés - Les caractéristiques de la gemme sont définies avec précision (couleur, clarté, taille, pureté, etc.) - L'argumentaire en lien avec les caractéristiques de la gemme et sa traçabilité est clair et complet. - Le vocabulaire employé est professionnel et respecte les appellations des gemmes définies par la Confédération Internationale de Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie des diamants, perles et pierres (CIBJO) - Un prix est validé par les acteurs partis prenants en amont de la transaction - Le prix déterminé tient compte des
Sélection d'un fournisseur et d'un lieu d'achat de gemmes tenant compte du respect des normes éthiques et RSE	C3.4 Sélectionner un fournisseur et un lieu d'achat de gemmes (salle d'enchères, grossistes, exploitations, négociants, etc.) dans le respect des normes RSE et selon ses besoins, afin de réunir les conditions optimales de la réalisation d'un achat	ME3.2 : ETUDE DE CAS FAISANT L'OBJET D'UNE PRODUCTION ECRITE d'une situation de transaction donnée : Sur la base d'un brief décrivant un projet de transaction alimentés par des documents d'analyse, le candidat doit produire un rapport écrit où il devra : C3.4 : Développer les arguments conduisant au choix ou au refus d'un fournisseur ou d'un lieu d'achat, au regard de ses besoins et en appréciant le respect des normes éthiques et RSE. C3.2, C3.5 et C3.6 : Préconiser les conditions de transit en incluant des éléments de réponse portant sur : - les différentes étapes de transit des gemmes (caractéristiques	CE3.4 Les conditions d'achat sont vérifiées en amont de la transaction : - Les risques liés à la provenance et l'historique de la gemme sont identifiés, - L'impact de l'offre et de la demande sur le prix de la gemme est évalué - L'évaluation de la réputation d'un fournisseur tient compte, de ses historiques de transaction et de son respect des normes éthiques - Les fournisseurs sont identifiés en fonction des familles de pierres et des types de gisements - Le respect des normes RSE tout au long de la chaîne d'approvisionnement est vérifié (droits de l'homme, travail des enfants, sécurité des travailleurs, l'impact environnemental, corruption, etc.) - Les critères de sélection des fournisseurs et lieux d'achat sont communiqués de manière transparente - Le fonctionnement et les réglementations inhérents à la nature du vendeur sont

A3.2 Sécurisation du transit de la gemme conformément à la réglementation et à la prise en compte des risques associés		<p>gemmologiques des gisements, normes de traçabilité, etc.)</p> <p>- l'organisation d'un transit de gemmes (démarches administratives, personnes ressources, contraintes logistiques et opérationnelles, réglementations internationales et législations douanières, etc.)</p> <p>- le choix et la souscription à une assurance (les différents risques liés à un transit, les différents types de couvertures existants, les formalités administratives, etc.)</p> <p>Lieu de l'évaluation : En présentiel</p>	
Organisation du transit selon les réglementations internationales et législations douanières en vigueur	<p>C3.5</p> <p>Organiser le transit d'une gemme</p> <p>en identifiant les démarches douanières à effectuer, les personnes ressources à consulter et les législations internationales en vigueur, pour réunir les conditions nécessaires au transfert de la gemme</p>		<p>CE3.5</p> <p>Les conditions d'un transit sécurisé et conforme aux réglementations Internationales et législations douanières en vigueur sont remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les démarches réalisées sont structurées et tiennent compte des procédures en vigueur (inspections, etc.) - Les documents administratifs sont conformes à la législation en vigueur de chaque pays de transit des gemmes - Les personnes ressources sont identifiées (agents de douane, avocats spécialisés, organismes gouvernementaux, etc.) - Les contraintes logistiques et opérationnelles pouvant affecter le transit sont prises en compte (délai de traitement en douane, restrictions de transport, contrôles de frontières)
Souscription à une assurance	<p>C3.6</p> <p>Souscrire à l'assurance nécessaire au transit des gemmes,</p> <p>en déterminant la valeur des pierres en sa possession, afin d'anticiper les éventuels risques pouvant survenir lors du transit</p>	<p>CE3.6</p> <p>L'assurance souscrite est adaptée aux risques pouvant survenir lors du transit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques de contrebande, de contrefaçon, de vol ou de perte sont identifiés - La valeur de la gemme est évaluée avec précision - Le type de couverture répond aux besoins spécifiques du transit des gemmes - Les formalités administratives liées à la souscription de l'assurance sont correctement réalisées 	